

CLAUDE HAGÈGE

Le temps des sciences

L'HOMME DE PAROLES

Contribution linguistique
aux sciences humaines

Claude ALLÈGRE	L'écume de la Terre
Jean-Pierre CHANGEUX	L'homme neuronal
Yves COPPENS	Le singe, l'Afrique et l'homme
Antoine DANCHIN	L'œuf et la poule
Pierre DOUZOU	Le chaud et le froid
Pierre DOUZOU	Les bricoleurs du septième jour
Stephen Jay GOULD	Quand les poules auront des dents
Émile HÉNOCCQ	Un mal étrange : l'allergie
François JACOB	Le jeu des possibles
Marc JEANNEROD	Le cerveau-machine
André LEROI-GOURHAN	Mécanique vivante
André LEROI-GOURHAN	Le fil du temps
André LWOFF	Jeux et combats
Philippe MEYER	L'homme et le sel
Philippe MEYER	La révolution des médicaments
Claude OLIEVENSTEIN	Destin du toxicomane
Jean-Claude PECKER	Sous l'étoile Soleil
Jean-Jacques PETTER	Le propre du singe
David et Ann PREMACK	L'esprit de Sarah
Jacques RUFFIÉ	Traité du vivant
Emilio SEGRÈ	Les physiciens modernes et leurs découvertes
Daniel WIDLÖCHER	Les logiques de la dépression

CHAPITRE II

Le laboratoire créole

Le retour et son ombre

La linguistique partage avec la plupart des sciences humaines l'impossibilité d'une expérimentation directe sur la genèse même de l'objet qu'elle se donne à étudier. On peut faire — et l'on fait — des expériences de toutes sortes sur l'acquisition du langage, sur la production et l'audition des sons, sur l'application des règles syntaxiques, sur la réception des messages. Mais il n'est pas possible de reconstituer expérimentalement la naissance d'une langue comme faculté de langage manifestée. On aurait beaucoup à apprendre d'une telle situation si elle était réalisable. Voir naître une langue à partir de l'absence de communication, ce serait pouvoir saisir dans sa nature profonde ce que l'homme a de plus humain ; ce serait aussi disposer d'un témoignage de prix dans le débat sur l'inné.

Or l'expérience idéale dont les linguistes se prennent parfois à rêver n'existerait-elle pas, cachée quelque part mais à leur immédiate portée ? Sur le territoire que leur interrogation parcourt, on rencontre un type fort particulier de langues, dont les uns ne se soucient guère, cependant que les autres, pour en avoir fait leur « spécialité », n'ont pourtant pas toujours une claire conscience des enseignements qu'elles peuvent apporter à la réflexion générale sur le langage. Les pidgins et les créoles semblent attendre que celui qui s'en éprendra les intègre à une théorie linguistique cohérente. Il se trouve pourtant que ces langues paraissent (on délimitera tout à l'heure le réel et l'apparence) fournir l'occasion, rare dans les sciences humaines, d'une expérience sans « protocole »,

en un laboratoire naturel restituant spontanément les conditions de la naissance. Une amnésie de la genèse est propre à toutes les linguistiques obstinément enfermées dans le présent. Sans cette occultation, l'étude des créoles pourrait être promue en discipline de pointe parmi les sciences du langage. Mais l'évidente sollicitude qu'on témoigne aujourd'hui aux pays où se parlent des créoles laisse deviner des mobiles plus économique-politiques que scientifiques. Dans la plupart des cas, ce sont des pays du Tiers-Monde, anciennes terres d'esclavage auxquelles l'Occident, sous la pression conjuguée de sa « mauvaise conscience » et surtout des intérêts qui s'y greffent, prodigue des marques purement verbales de mansuétude.

Mais, en dehors des créolistes, les linguistes occidentaux, en particulier techniciens des « grandes langues » (français, anglais, espagnol, portugais) qui, par la bouche des négriers et des colons, ont juste ment fourni les bases de la plupart des premiers pidgins, refoulent l'image des recommencements sans prestige, c'est-à-dire le modèle génétique, applicable à toute langue, que des espèces comme les créoles, si modestes qu'elles soient, sont pourtant capables de fournir. Derrière le racisme sublimé des protestations d'égards destinées à prévenir d'éventuelles dissensions, se cache un racisme intellectuel aux puissantes défenses : se pourrait-il que les Africains, les Asiatiques, les Antillais retracent au regard de l'Occident la naissance, mimée en raccourci, de ses grandes langues ? Plus encore, la formation des créoles décrirait-elle presque sous nos yeux, étant donné leur jeunesse, une figure condensée des derniers stades évolutifs du langage comme définitoire de l'*Homo sapiens* ? Si séduisante qu'en soit l'hypothèse, la situation est bien loin d'être aussi simple, sans compter que l'effigie du recommencement ravale clandestinement à un stade préhominien les hommes qui vont parler en créole. Elle implique, sous sa forme la plus stricte, une sorte de moindre humanité des esclaves dépossédés, croit-on, du pouvoir de parler leurs langues, et s'hominisant à travers la pidginisation. La connaissance précise des faits et la réflexion théorique sont ici, dans la nécessité de leur connexion, les préalables absolus à toute élucidation.

Les trois genèses

La référence au modèle des sciences du vivant, vieille tentation de la linguistique ! En biologie, la relation entre la phylogenèse, ou

évolution des organismes, et l'ontogenèse, ou processus de développement embryonnaire, est le lieu d'un débat déjà ancien. On s'est beaucoup demandé si, dans l'histoire des espèces, la phylogenèse était vraiment la cause de l'ontogenèse, ou l'étape antérieure, ou le modèle à reproduire, et si le parcours n'était pas inverse¹.

C'est en 1866, on le sait, que fut proposée à la communauté scientifique la fameuse loi biogénétique d'E. Haeckel, « dont l'importance dans l'histoire des idées se compare à celle de Darwin »². Selon cette loi, il existerait pour les espèces vivantes, entre la phylogenèse et les étapes initiales de l'ontogenèse, une connexion qui « n'est pas extérieure ou superficielle, mais profonde, intrinsèque et causale »³. Prise à la lettre, cette loi refléterait⁴ une vue strictement recapitulacionniste des stades de l'embryon individuel, répétant, chacun pour sa part, une des séries complètes d'ancêtres adultes. Ce qui ferait de l'ontogénie un abrégé de l'histoire même de l'espèce. Les biologistes n'ont pas eu de peine à contredire cette vue simplifiée des faits, en montrant⁵ que pour nombre d'espèces, l'ordre des étapes dans le développement embryologique est une violation de l'histoire évolutive telle qu'on la restitue. Mais la faille principale de la thèse de Haeckel est l'assignation erronée des étapes ontogénétiques répétitives à la forme adulte de l'ancêtre. S'il y a recapitulation, il faut considérer qu'elle ne concerne pas les ancêtres adultes, mais des stades homologues du développement de précurseurs phylogénétiques immatures. D'autre part, si une recapitulation a bien lieu, elle s'applique moins à l'embryon, globalement conçu en complète correspondance avec un des ancêtres, qu'à tels ou tels systèmes fonctionnels particuliers de sa physiologie, issus de sources évolutives qui les distinguent les uns des autres, et manifestant de manière indépendante divers schèmes de développement⁶. Rectifiée en ce sens, la thèse recapitulacionniste de Haeckel retrouve tout son intérêt et

1. Cf. S.J. Gould, *Ontogeny and phylogeny*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1977.

2. J.-P. Changeux, *L'homme neuronal*, op. cit., p. 342.

3. E. Haeckel, *Histoire de la création des êtres organisés d'après les lois naturelles*, trad. fr. Paris, Reinwald, 1874. Cité par J.-P. Changeux, op. cit., p. 342.

4. Cf. S.J. Gould, op. cit.

5. Cf. G.R. DeBeer, *Embryos and ancestors* (éd. rev.), Oxford, Clarendon Press, 1951.

6. Cf. J.T. Lamendella, « Relations between the ontogeny and phylogeny of language : a new recapitulacionniste view », in *Origins and evolution of language and speech*, op. cit., p. 396-412.

toute sa fécondité, qui sont indéniables en biologie, selon les avis autorisés.

La référence à la biologie n'est pas purement décorative. La puissance des courants inspirés par les sciences de la vie au XIX^e siècle a conduit nombre de linguistes, séduits par la possibilité d'adapter aux sciences humaines le modèle et la terminologie des biologistes, à traiter ceux processus fondamentaux comme les deux manifestations, à des échelles différentes, d'une même histoire, notre histoire, celle de la construction réciproque de l'homme et du langage. L'un de ces processus est la phylogenèse de la parole, c'est-à-dire son développement chez l'espèce humaine depuis les « origines ». L'autre est l'ontogenèse, ou acquisition du langage à travers une langue particulière chez l'enfant. Mais on perçoit immédiatement quelles conséquences idéologiques aurait l'application mécanique du modèle recapitulionniste à la linguistique. Sous sa forme élémentaire, une telle méthode produit finalement des équations aux échos inquiétants : entre langage de l'enfance et enfances du langage, entre langues « primitives » et langues de « primitifs », entre langues évoluées et langues de « civilisés ». Ces équations, il y a cent dix ou cent trente ans, paraissaient assez naturelles⁷. On est plus circonspect aujourd'hui.

Pourtant, s'il existait un chaînon intermédiaire où puissent se lire à la fois les traits de chaque trajectoire, la phylogénétique et l'ontogénétique, alors, selon certains, le problème du lien qui les unit pourrait être posé à nouveaux frais : entre phylogenèse et ontogenèse, une tierce aventure, la canoglossie, ou naissance d'une langue nouvelle après perte supposée ! Dans un récent ouvrage auquel la presse anglophone a fait un large écho⁸, D. Bickerton soutient que ce scénario de naissance, du fait qu'il est illustré de façon saisissante par l'avènement des pidgins puis des créoles, fournit le chaînon manquant. « L'équivalent de ce que furent les Galapagos pour Darwin ! »

Il entreprend de montrer, en effet, que tous les créoles partagent un certain nombre de caractéristiques syntaxiques et sémantiques, et en particulier l'existence de trois oppositions, qu'il juge fonda-

7. Cf. J. von Grimm, *Über den Ursprung der Sprache*, Berlin, 1852, ou L. de Rosny, *De l'origine du langage*, Paris, 1869. L'idéologie qui sous-tend ce genre d'équations fut, naguère encore, assez répandue...

8. *Roots of language*, Ann Arbor, Karoma, 1981. On pourra consulter, parmi d'autres recensions, celle de *Newsweek*, « The fossils of language », 15 mars 1982, p. 80, due à S. Begley.

mentales (et qu'il accentue, en radicalisant la vue traditionnelle d'une discontinuité : v. chapitre III, p. 53) : celles entre deux temps, antérieur et non antérieur, entre deux modes, réel et non réel, entre deux aspects, ponctuel et non ponctuel. Dès lors, conclut-il, il faut bien reconnaître, sauf à laisser inexpliquées les ressemblances profondes entre toutes ces langues, que les processus cognitifs commandant le passage au créole à partir du pidgin, étape antécédente définie par sa simplicité rudimentaire et son économie, sont des propriétés caractéristiques du langage. Ils appartiendraient donc à ce qu'il appelle un « bioprogramme », génétiquement transmis à la naissance et déterminé par l'histoire de l'espèce. Mais, poursuit-il, on ne voit pas de raison qui puisse faire que les enfants créolophones soient seuls à posséder la faculté de construire une langue ainsi structurée. La même faculté doit être présente chez les enfants qui apprennent n'importe quelle langue ; il entreprend de le montrer en utilisant les travaux sur l'apprentissage, en particulier ceux qui étudient les fautes créatrices et l'acquisition des catégories de la grammaire. Étendant la démonstration au problème de l'origine du langage comme aptitude propre à l'homme, l'auteur soutient qu'il a dû exister chez les espèces pré-hominiennes une structure cognitive charpentée de distinctions semblables à celles qu'opèrent les créoles, donc à celles que les enfants, dans toute langue, acquièrent avant les autres et de la manière la plus automatique.

La démarche est clairement recapitulionniste, bien que Haeckel ne soit pas mentionné : la créologénèse et l'acquisition de la langue maternelle répètent la naissance du langage lui-même. Les créoles apparaissent comme l'image irréfutable d'une pédogénèse linguistique. Non au sens qui inspire, en prélude à d'autres racismes, le vieux racisme linguistique du *baby-talk*, langue enfantine des Noirs grands enfants. Mais au sens où, comme l'enfant, ils créent la parole parce qu'ils sont programmés pour cela. Dès lors, les créoles ouvrent une voie royale. Ils conduisent à l'élucidation du mystère des enfances. L'argument est adroit : si les langues créoles témoignent, ce n'est d'aucune façon comme mimage rétrograde par la voix d'acteurs sous-développés, mais au nom d'une fascinante revanche. Revanche d'humiliés que ravalait au rang de sous-hommes les fantasmes obstinés de négriers fort soucieux de s'absoudre en s'inventant cette « justification ». Voilà que les sous-hommes se mêlent — l'exergue du livre les en crédite explicitement — d'apprendre, à travers leurs langues, à l'« humanité

véritable » qui elle est exactement. Que vaut ce témoignage, et que vaut l'usage qu'en fait l'ouvrage de Bickerton ?

Le substrat et l'apprentissage

Comme on l'a vu (chapitre I, p. 20 s.), ce qui, dans l'apprentissage linguistique de l'enfant, tient au code génétique, c'est-à-dire à l'inscription neurologique d'un schéma cognitif universel, est, à sa naissance, un donné déjà présent et entièrement constitué. Ce donné ne saurait, évidemment, refléter les étapes à travers lesquelles le code s'est élaboré durant les centaines de millénaires de l'histoire humaine. La première humanité ne disposait pas du modèle pré-existant que l'enfant reçoit à sa naissance et dont il acquiert les premiers cadres durant sa vie intra-utérine.

La création de parole par les premiers usagers de pidgins est, elle aussi, spécifique. En la supposant homologue des deux autres genèses, on en trahit la nature. Bickerton parle, à propos du créole de Guyana (ancienne possession britannique), dont certains registres lui paraissent influencés par l'anglais, de « décréolisation », conduisant vers une ressemblance de plus en plus grande avec l'anglais. Ainsi, tout comme l'enfant tend à parler de mieux en mieux sa langue, de même les usagers d'un créole tendent de plus en plus vers la langue européenne dont ce créole est issu. Il s'ensuit que l'auteur défend la notion de *continuum* ou ligne de progression ininterrompue entre les registres les plus proches du pidgin et ceux qui ressemblent le plus à l'anglais. C'est ignorer les variations individuelles et l'image que chacun se fait de sa langue et de sa culture. C'est oblitérer le cadre social du discours. L'adhésion au continuum rejoint le rejet du *substrat*, ou langue disparue mais émergeant encore ici et là. Si l'on se donne pour dessein de prouver l'innéité des schèmes qui commandent des manifestations semblables dans des créoles très divers, grande sera la tentation de passer sous silence — ou au moins de minimiser — le rôle du substrat. Inversement, ceux qui ne croient qu'au substrat sont peu sensibles à l'argumentation innéiste. Or, contrairement à ce qu'implique sa forme la plus rigide, il n'est pas vrai que les premiers locuteurs de pidgin n'aient eu à leur disposition aucun modèle pré-existant, aucune langue d'origine qui se comportât comme substrat vis-à-vis des langues nouvelles, à savoir celles des colons, qu'ils acquéraient par imitation. La situation peut se comparer avec ce

que l'on sait de pidgins beaucoup plus récents. A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle se sont constitués des pidgins véhiculaires, c'est-à-dire des moyens rudimentaires de communication entre groupes mis en contact mais parlant des langues différentes.

Car ces pidgins devaient beaucoup aux langues locales coexistantes. Ainsi, les pidgins mélanésien, australien ou néo-hébridais (bichelamar) font obligatoirement suivre tout verbe transitif d'une marque spéciale, *-im* ou *-em* : par sa forme, ce suffixe est un emprunt à l'anglais *him*, mais par sa fonction, il reflète directement une contrainte syntaxique vernaculaire : dans les langues mélanésiennes concernées, les verbes transitifs sont obligatoirement suivis d'un suffixe de transitivité. On pourrait citer des cas semblables dans le domaine de la possession ou dans celui de l'aspect et du temps. Or cette importance du substrat dans les pidgins mélanésien de formation récente est loin d'être un cas unique. Les langues des premiers esclaves africains⁹ arrachés à leurs foyers et transportés sur des plantations étrangères ont certes cessé d'être parlées par eux, mais cela ne signifie pas qu'elles aient totalement disparu par défaut d'usage. Certes les négriers, voulant mener à bien l'entreprise de déracinement, brouillaient les pistes et mêlaient les individus afin de séparer les usagers des mêmes idiomes. Mais les recherches les plus récentes¹⁰ remettent en cause la thèse de l'anéantissement linguistique. D'autre part, les langues des maîtres se sont greffées sur des structures de langues africaines largement homologues, bien que de familles distinctes. Dès lors, la ressemblance entre les stades évolutifs des créoles d'origine africaine et de base lexicale européenne peut s'expliquer : les substrats sont assez proches, ainsi, d'ailleurs, que les langues européennes qui se sont greffées sur eux et qui, elles-mêmes, sont génétiquement et typologiquement parentes.

Le concept de simplicité : mirages et réalités

Même si l'on négligeait l'objection du substrat, il resterait d'autres incertitudes dans la théorie des trois genèses. C'est le cas

9. Les pidgins et créoles ne sont pas tous parlés par des descendants d'Africains. Mais ces derniers sont en majorité parmi les pidginophones et leur cas est exemplaire.

10. Voir, en particulier, M.C. Alleyne, *Comparative Afro-American*, Ann Arbor, Karoma, 1980, et P. Baker & C. Corne, *Isle de France Creole*, Ann Arbor, Karoma, 1982.

en particulier pour la manière dont les pidgins y sont conçus. Les créoles qui ont succédé à la plupart d'entre eux se sont formés assez vite et surtout assez récemment pour que le processus en soit quasiment observable, comme en une fabrique naturelle de langues. Or la thèse innéiste conçoit les pidgins, que ce traitement spontané transformera en créoles, comme des moyens de communication destinés à répondre aux urgences, des manières de codes rudimentaires dont les propriétés ne sont intéressantes à étudier qu'en ce qu'elles permettent de caractériser ce qu'est, dans l'échange dialogal, un *minimum opérationnel*.

Pour définir les propriétés d'un code de ce type, on a proposé¹¹ un discriminant lexical : pour une langue « normale », le nombre d'*hapax legomena* (mots qui n'apparaissent qu'une seule fois) dans un texte de cinq ou six cents mots représenterait 46 à 48 % de l'ensemble. Par conséquent, avec des pourcentages trop nettement inférieurs à ces chiffres, il ne pourrait plus s'agir de langues normales. Un tel critère présuppose que la possession d'un lexique assez étendu pour réduire les fréquences des mêmes mots dans un texte est une propriété définitoire d'une langue. C'est ne tenir aucun compte des possibilités qu'offre la juxtaposition de mots existants, mode naturel de création de sens nouveaux. Un texte chinois relativement court peut fort bien présenter un emploi récurrent des mots *zhào*, « chercher », et *dào*, « atteindre », non seulement pour exprimer chacun de ces deux sens, mais aussi en contiguïté, puisque « trouver » se dit *zhāodào*. En tout état de cause, l'application de ce critère n'aboutit à rien de décisif : le pourcentage est de 42,94 % pour le motu (pidgin de Nouvelle-Guinée) et de 31,5 % pour le sango (variété pidginisée de ngbandi, en République Centrafricaine)¹². Ainsi, le premier ne serait pas loin d'être une « vraie langue », et le second n'en serait pas. Or l'un et l'autre, utilisés sur une large échelle dans leurs pays respectifs, y ont le statut de première langue nationale... L'« inauthenticité » dont ils auraient à souffrir au regard du critère lexical proposé ne semble pas les empêcher de jouer pleinement leur rôle.

Le débat réel, ici, concerne la notion de simplicité. Surchargée de présupposés psycho-culturels, cette notion, que souvent l'on croit idéalement illustrée par les pidgins, demande une caractérisa-

tion objective. L'urgence communicative des situations de déprivation linguistique n'a pas, comme on le croit, imposé un minimum opérationnel, mais c'est elle qui explique la présence simultanée, dans ce type de langues, de trois tendances fondamentales : économie, analyticit , motivation.

La tendance à l'économie se manifeste dans le nombre réduit des sons, des types syllabiques, des prépositions, des temps verbaux, ainsi que dans l'usage de la courbe intonative pour marque unique des questions par opposition aux assertions, comme en français familier, où *tu viens?* est plus fréquent que *viens-tu?* ou *est-ce que tu viens?* L'économie apparaît encore dans l'invariabilité des formes, et dans son corollaire, la syntaxe de position : la nature des mots ainsi que leurs rapports sont fonction de leur place dans l'énoncé. Ainsi, en pidgin camerounais, le même mot *dem* (de l'anglais *them*) apparaît aussi bien en emploi possessif, c'est-à-dire devant un nom, comme dans *dem hat*, « leurs cœurs », qu'en emploi d'indice personnel au pluriel, c'est-à-dire devant un verbe, comme dans *dem kom*, « ils viennent ». D'autre part, les expressions discontinues, qui demandent une identification de chaque constituant et une restitution de la continuité, sont absentes : à l'anglais *bring him up* correspond, en bichelamar (Nouvelles-Hébrides-Vanuatu) et en pidgin mélanésien, *bringim-pim*, « soulever », où *-im*, indice obligatoire de transitivité (v. *supra* p. 35 s.), est automatiquement suffixé, alors que dans la base anglaise, il est déjà présent entre le verbe et le postverbe *up*, devenu *ap*. Enfin, les pidgins recourent à peu près exclusivement à la juxtaposition comme procédé de création. Le rapport entre les deux mots juxtaposés résulte de leur pure contiguïté. Cette méthode est donc moins onéreuse, en termes structurels, que l'affixation (adjonction de préfixe, suffixe, etc.), la composition avec altération d'un composant ou des deux, la modification interne par insertion ou réduction, et la variation accentuelle ou tonale. Les pidgins font un large usage de la juxtaposition de deux mots identiques, procédé à valeur plurielle, intensive, etc. (v. chapitre V, p. 123-124).

La tendance à l'analyticit , c'est-à-dire à l'association transparente des unités, créant des sens prévisibles, apparaît clairement dans la succession fixe des mots que leur seule position suffit à assigner à la catégorie des termes-idées ou à celle des termes-outils. On peut en prendre un exemple créole qui, sur ce point particulier de syntaxe, se trouve ressembler à ce qu'attestent les pid-

11. M. Joos, selon W.J. Samarin, « Salient and substantive pidginization », in *Pidginization and creolization in language*, D. Hymes ed., Cambridge, Cambridge University Press, 1971, p. 120 (117-140).

12. *Ibid.*

gins : à une phrase française *il m'a cueilli une noix de coco dont je me suis repu*, équivaut en créole haïtien *I/fèk/sot/rivé/kéyi/ũ/kok/vin/bā/mwē/m/māzē/vāt/mwē/vin/plē/plē*, c'est-à-dire, littéralement : « il/ne fait que (= « vient de »)/sortir/arriver/cueillir/une/noix de coco/venir/donner (du français classique *bail-ler*)/moi/je/manger/ventre/moi/venir/rempli/rempli ». On voit ici l'action se fragmenter, selon une vision hyperanalytique et documentaire, en un véritable kaléidoscope de micro-événements, comme si la caméra du discours filmait linguistiquement son cinématisme. Au français *m'a cueilli*, qui suppose un mouvement d'aller vers le but puis de retour à partir de lui, correspond en créole une succession « sortir-arriver-cueillir-venir-donner-moi ». Des langues africaines comme l'éwé (Togo), le yoruba (Nigeria), le fèfè (Cameroun), présentent des structures analytiques du même type, ce qui corrobore la thèse du substrat.

La troisième propriété tendancielle des pidgins, la motivation, est logiquement reliée aux deux autres. Elle illustre une loi de balance selon laquelle les gains en travail de mémoire sont équilibrés par des impositions supplémentaires en encodage de structures. En effet, un lexique à haut degré de motivation abonde en paraphrases descriptives. Il contient un nombre plus élevé de combinaisons et, par conséquent, un nombre moins grand de mots qu'un lexique à motivation faible. Le pidgin néo-mélanésien présente une certaine quantité de couples comme *gut/nogut*. Les équivalents français et anglais, soit *bon/mauvais* et *good/bad*, ne sont pas construits sur l'opposition entre absence et présence d'un préfixe négatif, mais cette économie de structure est contrebalancée par l'opacité, puisque leur apprentissage suppose une double mémorisation, sans possibilité de démarche déductive applicable à un rapport dérivationnel.

L'évolution des pidgins aux créoles illustre dans beaucoup de cas le passage de l'analytique au synthétique comme moment essentiel d'un des parcours du cycle morphonosémantique (v. chapitre X, p. 249). Partant de la forme latine synthétique *cantabo*, on rencontre, au stade roman, *cantar(e) avyo*, forme disloquée par rapport à cette origine ; en français moyen puis classique, la forme se ressoude, et l'indice personnel suffixé s'épaissit d'un élément atone préposé *je*, d'où *je chanterai* ; nouvel avatar en pidgin haïtien, selon une ligne évolutive venant se greffer sur celle du français : notion verbale et sens futur se trouvent décumulés, la préposition-adverbe *après* se chargeant d'exprimer le futur, d'où *mo*

après chanter ; mais en créole haïtien, la forme se resynthétise par double élision, d'où *m'ap-chanté*.

Il se trouve que les tendances à l'économie, à l'analyticité et à la motivation qui apparaissent ainsi comme des caractéristiques des pidgins sont celles-là mêmes que l'on observe également dans les styles parlés des langues possédant une tradition littéraire, distincte de ces derniers. Le français en est un exemple. *Tu vas où ? ça veut dire quoi ? vous êtes combien ? il s'en va quand ?*, illustrent la tendance à l'invariabilité de séquence : la structure interrogative y conserve l'ordre des mots de la structure affirmative : *tu vas à Paris ; ça veut dire que non ; vous êtes six ; il s'en va demain*. De plus, le français parlé tend à utiliser, avec un contour intonatif différent, les mêmes mots-outils, de sens causal par exemple, dans l'interrogation et dans l'assertion : *La maîtresse l'a puni. — Parce que ? — Parce qu'il bavardait*. On préfère également les comparatifs ou négatifs analytiques : *mauvais/plus mauvais* et *pareil/pas pareil* sont des couples à plus forte motivation que *mauvais/pire* et *pareil/différent*. L'invariabilité domine aussi les dérivations sauvages que le français parlé des demi-savants et le français technique de certains intellectuels emploient sur une large échelle, peut-être en partie sous l'influence de l'anglais : *lister (liste)*, *visionner (vision)*, etc.

Cette ressemblance des pidgins avec les registres parlés de bien des langues contient plus d'un enseignement. Les trois tendances simultanément attestées dans les pidgins se retrouvent, à l'état dispersé, dans la majorité des langues de grande diffusion. Elles reparaissent cycliquement dans leur histoire sous la pression des styles parlés. Les traits qui illustrent ces tendances peuvent donc être considérés comme dominants, par opposition aux traits récessifs caractérisés statistiquement, c'est-à-dire comme propriétés en régression sur l'ensemble des langues du monde. C'est là, en définitive, le seul critère objectif de la simplicité. Une langue est plus simple qu'une autre si elle contient plus de traits dominants, c'est-à-dire de propriétés largement diffusées dans la plupart des langues connues. Cette large diffusion de traits dominants pourrait correspondre à un avantage sélectif pour les utilisateurs d'une langue. La situation serait alors comparable à celle qui fonde dans le néo-darwinisme la notion de trait dominant, illustrée par l'exemple classique du mélanisme (coloration noire) industriel chez la phalène du bouleau : une forme sombre de ce papillon se répand au détriment d'une forme claire qui, adaptée aux conditions de vie

antérieures à la révolution industrielle, n'est plus adaptée à la situation nouvelle créée par cette dernière¹³. Tout en empruntant ici les termes à la biologie, on entend souligner le paramètre de fréquence qui rend compte des faits linguistiques et fournit une mesure de la simplicité. Les langues de sociétés traditionnelles vivant à l'écart des grands axes d'échange socio-économique sont le plus souvent celles où se trouvent des concentrations de traits récessifs.

De ce qui précède, il résulte que les pidgins, pour être des langues économiques, analytiques et motivées, ne sont cependant pas des langues simples au sens où il s'agirait d'instruments rudimentaires répondant à la nécessité d'une communication minimale. Ce sont en fait des langues riches en traits dominants. On ne peut donc pas considérer sans autre débat que le développement des créoles à partir de pidgins soit un argument en faveur d'une théorie de la créologénèse comme chaînon intermédiaire entre l'ontogénèse et la phylogénèse du langage. Les créoles se sont développés dans une situation de vie communautaire imposée à des hommes de langues différentes. Leurs tentatives pour communiquer en l'absence d'une langue commune engendrent naturellement des codes. Si ces situations ne durent pas, ou si elles ne sont qu'intermittentes, les codes ainsi créés n'aboutissent pas à des créoles et peuvent même disparaître. Ainsi le russnorsk, pidgin russo-norvégien qui fut parlé de la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'à la Révolution russe de 1917, était utilisé uniquement durant les mois d'été entre marchands russes et pêcheurs norvégiens. Quand cessèrent d'exister les conditions socio-économiques qui favorisaient ce commerce, le russnorsk disparut. C'est assez dire le rôle des facteurs de situation.

Il n'est certes pas question de nier que, dans les circonstances

qui leur étaient imposées, leur code génétique ne prédisposât les promoteurs des créoles à exercer les facultés cognitives propres à l'espèce. Mais il n'est pas plus raisonnable d'occulter le rôle des substrats, langues préexistantes que les esclaves des plantations n'avaient pas aussi totalement « oubliées » qu'on s'est plu à le dire. Non seulement la parenté entre toutes ces langues africaines constituait un puissant facteur de ressemblance entre les créoles d'anciens Africains, mais, en outre, les langues européennes des maîtres, modèles immédiatement disponibles, étaient elles-mêmes relativement proches. Ces deux éléments, l'un et l'autre étrangers à toute innéité, ont joué un rôle essentiel et expliquent pour une large part la ressemblance si remarquable entre les créoles. Dès lors, on ne peut se contenter de retenir les prédispositions d'un bioprogramme, ordonnateur souverain des destinées linguistiques à l'abri de tout enjeu social. Le laboratoire créole n'est pas un autoclave aux charnières hermétiquement closes.

13. Cf. C. Petit et E. Zuckerkandl, *Évolution moléculaire. Génétique des populations*, Paris, Hermann, Coll. « Méthodes », 1976, p. 28-30 ; en Angleterre, aux environs de Manchester, on observe, avant la révolution industrielle, que la plupart des phalènes (espèce *Biston betularia*) ont des ailes blanches, comme l'écorce des bouleaux sur le tronc desquels elles se posent, les rares individus à ailes noires étant immédiatement repérés par les oiseaux prédateurs et éliminés ; mais lorsque la révolution industrielle noircit de suie les troncs des arbres, le gène codant pour la pigmentation noire des ailes, lequel s'était conservé chez les hétérozygotes, rend possible l'apparition du phénotype noir, qui constitue désormais une protection (puisque, sur fond noir, les ailes de cette couleur ne sont plus repérables), et par conséquent l'adaptation à l'environnement nouveau conduit à l'augmentation des individus noirs, qui deviennent, par inversion de fréquence, les plus nombreux. Je remercie Monique Gasser d'avoir attiré mon attention sur cette illustration.